

N° 290 - Décembre 2007

Centre Essonne Seine Orge: quatre salariés résidants sur dix travaillent sur leur territoire

Les établissements du Centre Essonne Seine Orge (CESO) offrent un emploi à 44 % des salariés du territoire. Les salariés quittant quotidiennement le CESO pour aller travailler se dirigent en premier lieu vers Paris, mais aussi vers les territoires au nord et à l'ouest concentrant d'importants pôles d'emploi. A l'inverse, le CESO attire des salariés résidant au sud de l'Essonne et au sud-ouest de la Seine-et-Marne. Au sein du CESO, les établissements des intercommunalités Evry Centre Essonne et Seine-Essonne accueillent de nombreux actifs, résidant ou non dans le territoire.

> Christèle RANNOU-HEIM et Olivier SATGER (Insee) Patrick THEPIN et Anne-Véronique VERNARDET (AUDESO)

e territoire du Centre Essonne Seine Orge (CESO) est composé de sept intercommunalités situées

au nord est de l'Essonne, autour d'Evry (> Présentation du territoire). En 2004, 217 000 actifs salariés y résident. Les établissements de ce territoire proposent 176 000 emplois salariés, soit 44 % des emplois du département **1**

Près d'un salarié sur deux réside et travaille dans le CESO

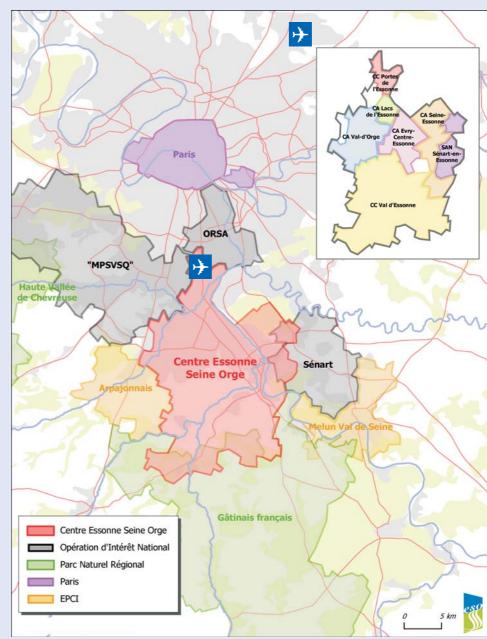
	Salariés au lieu de résidence		Emplois salariés au lieu de travail		Tauna da aanusantuma	
	Ensemble	Dont travaillant dans le CESO	Ensemble	Dont occupés par des salariés résidant dans le CESO	Taux de couverture de l'emploi (%) (1)	Solde des navettes (2)
CA du Val d'Orge	52 200	19 900	30 900	18 300	59	-19 700
CA Evry Centre Essonne	47 500	24 700	63 600	33 700	134	7 000
CA Seine-Essonne	24 600	13 600	22 000	12 600	89	-1 600
CA Les Lacs de l'Essonne	21 400	8 700	15 300	8 200	72	-5 600
CC des Portes de l'Essonne	21 900	6 400	19 700	8 900	90	-4 700
CC du Val d'Essonne	22 700	12 300	11 600	6 500	51	-5 300
SAN de Sénart en Essonne	6 500	3 000	2 900	1 300	45	-1 900
CESO	217 200	94 800	175 800	94 800	81	-41 400
	Ensemble	Dont travaillant en Essonne	Ensemble	Dont occupés par des salariés résidant en Essonne	Taux de couverture de l'emploi (%) (1)	Solde des navettes (3)
Essonne	501 400	267 200	397 400	267 200	79	-104 000

C'est le rapport entre le nombre d'emplois offerts sur un territoire et le nombre de salariés résidants; un taux supérieur à 100 indique un surplus d'emplois par rapport aux salariés résidants.
 Le solde des navettes s'obtient par différence entre les navettes entrantes (hors CESO) et les navettes sortantes (hors CESO).
 C'est la différence entre les navettes entrantes en Essonne et les navettes sortantes de l'Essonne.

Présentation du territoire

Le territoire Centre Essonne Seine Orge Le CESO en Ile-de-France (CESO) constitue le périmètre de la présente étude. L'Agence d'urbanisme et de développement Essonne Seine Orge (AUDESO) intervient sur ce territoire autour de trois grands domaines : les réflexions prospectives, les dossiers thématiques et l'observation territoriale. Elle a été créée en 2003 sous la forme d'une association de type loi 1901. Elle rassemble aujourd'hui l'Etat, le département de l'Essonne, six intercommunalités et la ville d'Evry. Le CESO, reconnu dans le projet de Schéma Directeur Régional de l'Ile-de-France (SDRIF), est une vaste aire urbaine de 36 000 hectares contribuant au polycentrisme et au développement de la région Ile-de-France. A une vingtaine de kilomètres au sud de Paris, ce territoire regroupe 508 000 habitants en 2005 sur une cinquantaine de communes. Les intercommunalités du CESO ont des caractéristiques territoriales, démographiques et économiques diversifiées.

Cet espace géographique reflète l'histoire de l'urbanisation de l'Ile-de-France : il a polarisé pendant longtemps l'accueil de populations et d'emplois suite aux décisions des planificateurs, notamment lors de la création de la ville nouvelle d'Evry. Au sein de ce territoire, les communautés d'agglomération Evry Centre Essonne et Seine-Essonne concentrent une part importante des fonctions de niveau régional et départemental (préfecture, six gares du RER, université, Génopole, centre hospitalier sud francilien) et abritent également quelques grands « paquebots » économiques dans les domaines de l'industrie, de la recherche et des services (SNECMA, CNES, ACCOR, ALTIS).



MPSVSQ: OIN Massy-Saclay ORSA: OIN Orly-Rungis

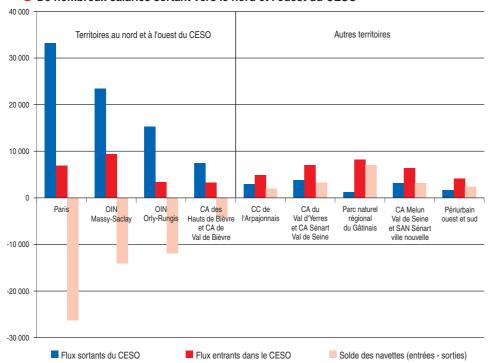
Source: AUDESO

Les intercommunalités du CESO

	Commune la plus peuplée	Nombre de communes	Superficie (km²)	Population
CA du Val d'Orge	Sainte-Geneviève-des-Bois	9	54	119 900
CA Evry Centre Essonne	Evry	5	39	104 200
CA Seine-Essonne	Corbeil-Essonnes	5	48	58 800
CA Les Lacs de l'Essonne	Viry-Châtillon	2	11	54 800
CC des Portes de l'Essonne	Athis-Mons	3	17	48 600
CC du Val d'Essonne	Mennecy	17	161	48 000
SAN de Sénart en Essonne	Saint-Pierre-du-Perray	4	28	12 400
CESO		48	360	493 600
Essonne		196	1804	1 134 200

CA : communauté d'agglomération CC : communauté de communes SAN: syndicat d'agglomération nouvelle

De nombreux salariés sortant vers le nord et l'ouest du CESO



Source : Insee, DADS, Fichier général des agents de l'Etat (FGE), CLAP - 2004

Sources et définitions

Les données utilisées dans cette étude sont issues du fichier des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS) de 2004. La DADS est un document administratif que doit remplir tout employeur ayant rémunéré au moins un salarié au cours de l'année. Ce document mentionne notamment le lieu de résidence du salarié et l'adresse de son établissement. Les non-salariés et les agents de l'Etat ne font pas l'objet de cette déclaration.

Pour les études sur les déplacements domicile-travail, le champ DADS a été complété par les salariés de la fonction publique d'Etat à partir du Fichier Général des agents de l'Etat (FGE). Dans un souci de cohérence, les données DADS ont été calées sur le dispositif « connaissance locale de l'appareil productif » (CLAP) de 2004.

Sur ce champ élargi DADS-Fonction publique d'Etat, seules des données en effectif avec mention du lieu de résidence et de travail du salarié sont disponibles. Il ne comprend pas de variables sur le profil socio-démographique des salariés (sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle), disponibles sur le seul champ DADS. Les résultats présentés dans l'encadré « Profil des navetteurs » ne concernent donc que le seul champ DADS, c'est-à-dire les salariés du secteur privé et des fonctions publiques territoriale et hospitalière.

Une **navette** domicile-travail correspond à un déplacement d'actif occupé entre son lieu de résidence et son lieu de travail. Un **navetteur** est un actif qui effectue ce déplacement quotidien.

Les navetteurs **entrants** dans une zone sont les actifs qui occupent un emploi dans une zone géographique donnée mais qui n'y résident pas.

Les navetteurs **sortants** d'une zone sont les actifs occupés qui résident dans une zone géographique mais qui n'y travaillent pas.

Le **solde des navettes** correspond à la différence entre les navetteurs entrants et les navetteurs sortants.

Une Opération d'Intérêt National (OIN) est une opération d'urbanisme, de développement de l'habitat et de l'emploi, où l'Etat intervient de manière prépondérante. L'Etat a décidé de la création de trois nouvelles OIN en Ile-de-France :

- Orly-Rungis-Seine-Amont (12 communes sont concernées pour tout ou partie de leur territoire par l'OIN, dans cette étude elles sont intégrées entièrement). Dans cette étude, elle est dénommée OIN Orly-Rungis;
- Massy-Palaiseau-Saclay-Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (49 communes). Dans cette étude, elle est dénommée OIN Massy-Saclay;
- Seine-Aval (50 communes).

Pour 100 actifs résidants, 81 postes salariés sont offerts. Ainsi, une part importante des actifs peut travailler à proximité de son lieu de résidence : 44 % d'entre eux résident et travaillent dans le CESO, soit 95 000 personnes. La présence simultanée des emplois, logements et services permet aux habitants d'y vivre et d'y travailler. Les conditions de vie et d'environnement, la diversité dans l'offre de logements, les équipements de santé, d'éducation, de culture et de loisirs et la richesse du tissu économique attirent les Essonniens sur ce territoire.

Des sortants vers le nord et l'ouest et des entrants venant du sud du CESO

Cependant, le nombre d'actifs sortant du territoire est supérieur au nombre d'entrants. Les principaux trajets du domicile au lieu de travail entre le CESO et les autres territoires franciliens sont orientés du sud au nord. L'attractivité du CESO est importante pour les actifs des territoires périurbains et ruraux du sud de la région. En revanche, les navetteurs du CESO se dirigent vers le nord.

En effet, les déplacements d'actifs vers Paris sont nombreux, la capitale étant le premier centre des déplacements régionaux 2. Les actifs se dirigent aussi vers des territoires plus proches, visés par les opérations d'intérêt national (OIN) de Massy-Saclay et d'Orly-Rungis (Sources et définitions). Les échanges sont plus équilibrés avec les territoires localisés dans un grand croissant au sud du CESO.

Les actifs quittant le CESO sont le plus souvent des employés et des professions intermédiaires, alors que les entrants sont principalement des cadres et des professions intermédiaires (> Profil des navetteurs).

Plus d'un salarié sur deux quitte le CESO pour aller travailler

Chaque jour, 122 000 personnes quittent le CESO pour aller travailler, soit 56 % des résidants ayant un emploi salarié. Le desserrement économique et démographique conduit, en effet, à l'accroisse-

ment des déplacements au sein de la région.

Les salariés de la communauté d'agglomération (CA) du Val d'Orge sont les plus mobiles : ils sont 32 000 à quitter le CESO pour aller travailler, soit 62 % des résidants salariés de la CA. Cette intercommunalité est la plus peuplée du CESO. Elle est aussi l'une des plus résidentielles, où le déséquilibre entre le nombre d'emplois et celui des actifs est particulièrement fort.

Les actifs de la CA Evry Centre Essonne sont également nombreux à travailler à l'extérieur du CESO, malgré le volume des emplois sur leur territoire : 23 000 sortent du territoire, soit un actif de la CA sur deux. En effet, les types d'emploi offert ne correspondent pas tout à fait à la qualification de la population résidante. Les emplois de cadres sont fréquents, alors que les résidants de la CA sont en

Profil des navetteurs

Les sortants du CESO sont plus nombreux que les entrants, quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle. C'est pour les employés que l'écart entre nombre de sortants et d'entrants est le plus important : 13 000 sortants de plus que d'entrants.

Les professions intermédiaires et les employés sont nombreux à quitter le CESO

En 2004, 31 % des salariés travaillant en dehors du CESO occupent des emplois de professions intermédiaires et 28 % d'employés. Ce sont aussi les catégories socioprofessionnelles les plus représentées au sein de la population active résidante du CESO, respectivement 33 % et 27 %.

Un navetteur sur cinq est un cadre et, de même, un sur cinq est un ouvrier. Les cadres vont principalement à Paris et dans l'OIN Massy-Saclay, alors que les ouvriers ont des destinations plus diversifiées.

Les cadres occupent plus fréquemment un emploi en dehors du CESO que les autres actifs. Les trois quarts des cadres quittent le territoire pour aller travailler. Les employés, au contraire, constituent la catégorie la moins mobile : moins d'un sur deux effectue une navette quotidienne en dehors du CESO.

Les entrants sont principalement des professions intermédiaires et des cadres

Trois actifs sur dix entrant dans le CESO occupent des postes de profession intermédiaire et un quart des postes de cadre. Deux tiers des emplois de cadre sont pourvus par des actifs venant de l'extérieur, principalement de Paris et de l'OIN de Massy Saclay. Près de la moitié des Parisiens salariés dans le CESO sont des cadres.

Les salariés en provenance du sud et de l'ouest sont davantage des employés ou des ouvriers. Un tiers des salariés en provenance du Parc naturel régional du Gâtinais sont des employés.

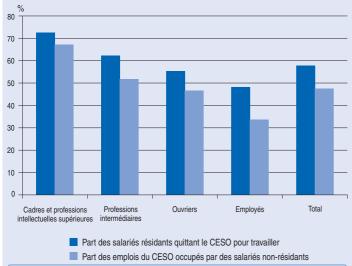
Les hommes sont plus mobiles que les femmes

La part des hommes travaillant en dehors du CESO est plus élevée que celle des femmes, 63 % contre 52 %. Les hommes sont toujours plus nombreux que les femmes à se déplacer, exception faite de Paris. Les établissements de la capitale offrent, en effet, de nombreux postes d'employés, pourvus le plus souvent par des femmes.

Beaucoup de cadres attirés par la CA Evry Centre Essonne

La CA Evry Centre Essonne est le centre de nombreux déplacements, internes et externes au CESO. Ce phénomène concerne surtout les cadres. Ainsi, 9 800 cadres y entrent quotidiennement pour travailler et 4 100 la quittent. La faible part des cadres résidant dans cette intercommunalité contraste avec celle, élevée, de postes de cadres offerts sur ce territoire. Au sein de cette intercommunalité, le nombre d'emplois offerts est toujours supérieur à celui des actifs salariés résidants, et ce, quelle que soit leur catégorie socioprofesionnelle.

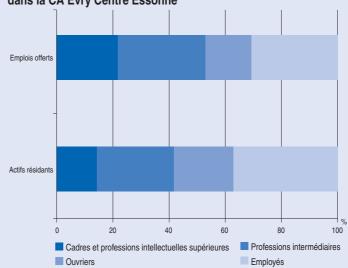
Les cadres sont les plus mobiles



Lecture : 55 % des ouvriers résidant dans le CESO travaillent en dehors de cette zone et 47 % des emplois d'ouvrier du CESO sont occupés par des salariés résidant à l'extérieur du CESO.

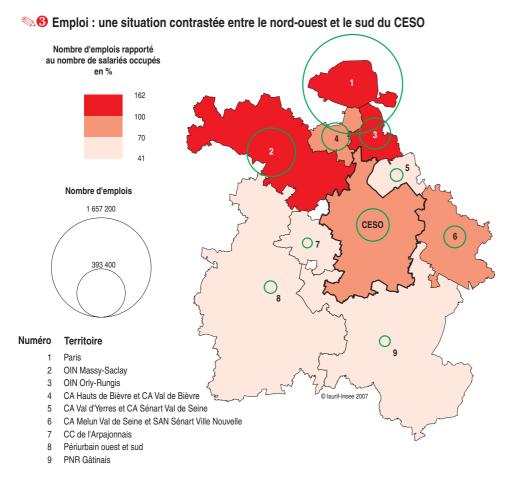
Source: Insee, DADS 2004

Inadéquation entre emplois offerts et salariés résidants dans la CA Evry Centre Essonne



Lecture : 37 % des salariés résidant dans le CESO sont des employés et 31 % des emplois offerts dans le CESO sont des postes d'employés.

Source: Insee, DADS 2004



Source : Insee, DADS, Fichier général des agents de l'Etat (FGE), CLAP - 2004

majorité des employés et des professions intermédiaires (⇒ Profil des navetteurs).

60 % des sortants se dirigent vers Paris, les OIN de Massy-Saclay et d'Orly-Rungis

Paris est la première destination des navetteurs sortant du CESO: 33 000 actifs résidants. Les lignes C et D du RER permettent à ces actifs de rejoindre Paris, mais aussi les lieux d'emploi intermédiaires.

Chaque jour, 30 000 actifs quittent le CESO pour aller travailler dans une autre commune de l'Essonne. L'OIN de Massy-Saclay, bien pourvue en emplois, en accueille 23 000 6. Au sein de l'OIN, les établissements de la CA Europ' Essonne sont les plus attractifs: 13 000 navetteurs du CESO y travaillent. Mais il existe dans cette OIN d'autres pôles d'emploi autour de Vélizy et de la zone d'activités de Courtaboeuf.

Quotidiennement, 24 000 salariés du CESO se rendent dans le Val-de-Marne pour y travailler, dont 15 000 dans l'OIN d'Orly-Rungis. Ce territoire, contigu du CESO, est l'un des pôles d'attraction les plus importants du Val-de-Marne.

Les établissements des Hauts-de-Seine attirent deux fois moins d'actifs du CESO que ceux du Val-de-Marne. Les échanges avec la Seine-et-Marne et les Yvelines, autres départements limitrophes, sont encore plus limités (respectivement 6 000 et 5 000 flux sortants).

De nombreux entrants venant de l'Essonne et du sud-ouest de la Seine-et-Marne

Chaque jour, 81 000 actifs viennent travailler dans les établissements du CESO pour y occuper 46 % des emplois salariés du territoire. Ces actifs proviennent en grande partie de l'Essonne et de la Seine-et-Marne, notamment de la frange sud-ouest (respectivement 36 % et 19 %). En revanche, le CESO est moins attractif

pour les actifs vivant au nord du territoire •• Il accueille aussi quelques actifs vivant dans l'extrémité nord du Loiret.

Ainsi, les salariés résidants de l'OIN de Massy-Saclay sont les plus nombreux à venir dans les établissements du CESO : 9 400 salariés chaque jour. En revanche, le nombre d'entrants en provenance de l'OIN d'Orly-Rungis est nettement plus limité.

Les établissements du CESO attirent des actifs de nombreux territoires résidentiels environnants, en particulier le parc naturel régional du Gâtinais. Cet espace, à cheval sur les départements de l'Essonne et de Seine-et-Marne, arrive ainsi en seconde position avec 8 000 actifs allant travailler dans le CESO.

Arrivent également dans le CESO de nombreux actifs des CA de Sénart Val de Seine et du Val d'Yerres, de la CA de Melun Val de Seine et du syndicat d'agglomération nouvelle (SAN) de Sénart ville nouvelle, ainsi que de la communauté de communes (CC) de l'Arpajonnais.

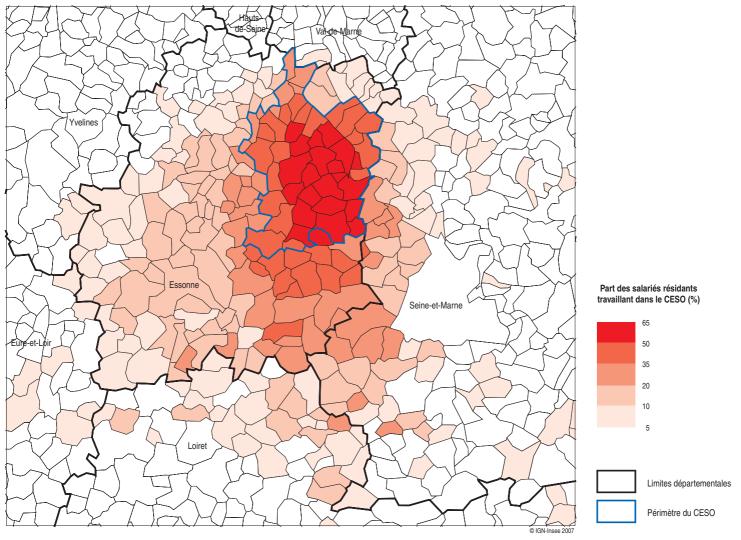
De plus, 7 000 Parisiens viennent occuper un emploi salarié au sein du CESO, soit 4,5 fois moins que le nombre d'actifs du CESO partant chaque matin occuper un emploi dans la capitale.

Les CA Evry Centre Essonne et Seine-Essonne : deux territoires attractifs

Les CA Evry Centre Essonne et Seine-Essonne attirent chaque jour respectivement 30 000 et 10 000 actifs résidant en dehors du CESO. L'importance de ces entrées s'explique par une forte concentration d'emplois sur ces deux territoires : près de la moitié des emplois du CESO.

La CA Evry Centre Essonne est la seule intercommunalité du CESO où le nombre des emplois dépasse celui des actifs. C'est aussi la seule à attirer plus d'actifs qu'il n'en sort. Elle polarise également la plus grande part des déplacements au sein du CESO : elle accueille chaque jour 17 000 actifs des intercommunalités voisines, principalement de Seine-Essonne, du Val d'Essonne et du Val d'Orge. La CA Seine-Essonne arrive en seconde position avec 7 000 actifs

© CESO : un territoire attractif pour les salariés de l'Essonne et le sud-ouest de la Seine-et-Marne



Source: Insee, DADS, Fichier général des agents de l'Etat (FGE), CLAP - 2004

entrants du CESO, juste devant l'intercommunalité du Val d'Orge (6 300).

D'autres territoires du CESO sont attractifs : l'intercommunalité du Val d'Orge avec notamment la zone d'activité de la Croix Blanche, et celle des Portes de l'Essonne avec les activités aéroportuaires d'Orly. Ces deux intercommunalités accueillent chacune plus de 10 000 navetteurs extérieurs au CESO.

Pour en savoir plus

Renaud N. : « Le territoire Centre Essonne Seine Orge : plus de 500 000 habitants au 1^{er} janvier 2005 », *Insee Ile-de-France faits et chiffres*, n° 162, novembre 2007.

Baccaïni B., Sémécurbe F., Thomas G. : « Les déplacements domicile-travail amplifiés par la périurbanisation », *Insee première*, n° 1129, mars 2007.

« Le cône de l'innovation, un espace économique francilien en mouvement », Insee et Conseil général de l'Essonne, mars 2007.

Pottier P., Rannou-Heim C., Renaud N.: « Un cadre essonnien sur deux travaille en dehors du département », *Insee, Ile-de-France à la page*, n° 245, janvier 2005.

Les intercommunalités de l'Essonne, site internet de l'Insee Ile-de-France www.insee.fr



Insee lle-de-Fr@nce Infos : la Lettre d'information électronique vous informe tous les mois de l'activité de l'Insee lle-de-France www.insee.fr/ile-de-france